

☐ CRÉATION

☐ CHANGEMENT DE GÉRANT

☐ CHANGEMENT DE TERRASSE

Nom de l'exploitant :

Enseigne :

Adresse :

SIRET : RAISON SOCIALE (dénomination) :

Téléphone :

Courriel :

Date de la demande :

Signature / Cachet de l'établissement :

Date de début d'occupation souhaitée :

Le dossier complet doit nous être adressé au minimum 15 jours avant la date de début d'occupation souhaitée.
Au-delà, le service se réserve le droit de repousser la date de début pour permettre l'instruction de la demande.

TYPE DE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A VISEE COMMERCIALE

Tarifs applicables pour l'année 2025

☐ **TERRASSE ANNUELLE- Air libre** (du 1er janvier au 31 décembre) - **31.04€ /m² /an**

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

SURFACE TOTALE :m²

☐ **TERRASSE ANNUELLE - Couverte** (du 1er janvier au 31 décembre) - **73.75€ /m² /an**

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

SURFACE TOTALE :m²

☐ **TERRASSE ANNUELLE - Sous les Halles** (du 1er janvier au 31 décembre) - **60.00€ /m² /an**

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

SURFACE TOTALE :m²

☐ **TERRASSE SAISONNIERE** (du 1er avril au 31 octobre) - **36.93€ /m² /an**

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

Surface d'occupation du domaine public :m (longueur).....m (largeur), **soit : m²**

Occupation sur voie piétonne ☐ sur trottoir ☐ accolée à la façade ☐ Contre-terrasse ☐ Autre :

SURFACE TOTALE :m²

☐ **APPAREIL AU SOL** destiné à la vente alimentaire (du 1er janvier au 31 décembre) - **36.93€ /m² /an**

☐ **CHEVALET, STOP-TROTTOIR** (maximum 2 par enseigne, du 1er janvier au 31 décembre) - **30.00€ le premier, 90.00 € le second**



PLANCHER : ☐ Oui ☐ Non ☐ Bois naturel ☐ Bois verni

ACCESSIBILITÉ des personnes à mobilité réduite : ☐ Oui ☐ Non

Fixe : ☐ Oui ☐ Non

Amovible : ☐ Oui ☐ Non

AGENCEMENT DE LA TERRASSE (*Aucune inscription publicitaire n'est acceptée sur le mobilier*)

Tables : nombre Matière : ☐ Bois ☐ Aluminium ☐ Toile ☐ Métal ☐ Rotin ☐ Autre :

Chaises : nombre Matière : ☐ Bois ☐ Aluminium ☐ Toile ☐ Métal ☐ Rotin ☐ Autre :

Parasols : nombre Forme : ☐ Carrés ☐ Rectangulaires ☐ Ronds ☐ Hexagonaux

Store-bannes : ☐ Oui ☐ Non

Date de dépôt de la déclaration préalable auprès du service Urbanisme pour leur installation :

Avis favorable du service Urbanisme en date du :

Jardinières : ☐ Oui ☐ Non

Type de végétaux : ☐ Fleurs ☐ Arbustes

Elles doivent être disposées dans l'emprise de la terrasse de façon à ne pas gêner les commerces voisins, les riverains et la circulation, et entretenues par l'exploitant.

Porte-menus : ☐ Oui ☐ Non

Chevalets : ☐ Oui ☐ Non

Emplacement du chevalet n°1 :

Emplacement du chevalet n°2 :

Cadre réservé à l'administration :

PIECES JUSTIFICATIVES

Cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

Une copie du certificat d'inscription au registre du commerce ou répertoire des métiers : extrait KBIS

Une attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public

Un plan ou croquis détaillé de l'installation projetée incluant les dimensions
(nous vous proposerons ensuite un plan définitif à signer)

Une photo du mobilier souhaité
(nous vous conseillons d'attendre l'accord de la mairie avant de passer une commande)

Ces éléments sont à envoyer sur l'adresse e-mail suivante : commerce@mairie-clisson.fr

Une réponse vous sera apportée dans les 15 jours après réception de votre demande par nos services. En cas d'accord, un arrêté du maire vous sera transmis, autorisant la mise en place de votre terrasse à la date qui figurera sur ce dernier.

